



Téléphone : 04 74 93 05 75

Mail : mairie@meyrie.fr

LE MOT DES ÉLUS

Madame le Maire, le conseil municipal ainsi que les agents du village de Meyrié vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.

Cette nouvelle année sera marquée par des grands événements tels que le 40ème anniversaire du jumelage avec Bossico et le Capi raid !

ZOOM SUR

Tri sélectif

Les règles de tri ont changé et vous pouvez désormais mettre au tri sélectif tous les emballages quels qu'ils soient (Pots de yaourt, barquettes alimentaires, carton pizza etc.).

Il vous est simplement demandé de vider au maximum les aliments restants et de ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres surtout s'ils ne sont pas de même matière.

Exemples :

- bien séparer le pot de yaourt en plastique de son opercule aluminium.

ou

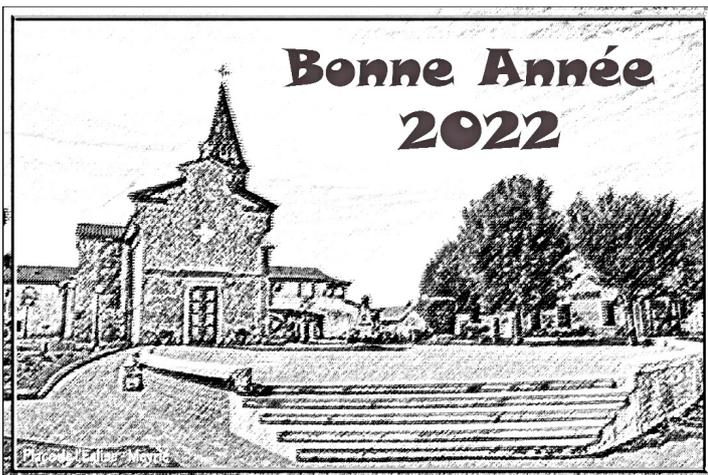
- ne pas mettre une bouteille plastique dans une brique de lait en carton.

Les journaux et magazines sont à déposer désormais dans le même container que les emballages.

Afin de clarifier la confusion créée par le flyer du SMND déposé dans vos boîtes aux lettres, **Meyrié n'est pas concerné par les poubelles jaunes individuelles.**

Il n'y a pas de changement dans le ramassage hebdomadaire. Seules les ordures ménagères sont collectées.

Les emballages, les journaux et le verre peuvent être déposés dans les containers aux **Points d'Apports Volontaires** situés aux entrées du village et au lotissement des Noyers.



AGENDA

- 16 Janvier : Boudin AS Boules (Boudin)
à la Maison Prévert

INFORMATIONS MUNICIPALES

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN VUE DES PROCHAINES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES du 10 et 24 avril 2022

Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur la liste électorale de Meyrié, nous vous conseillons de le faire en ligne en utilisant le lien ci-dessous et ce **avant le vendredi 04 mars 2022**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

Si vous rencontrez des problèmes pour faire cette démarche en ligne, contactez la mairie.

RECENSEMENT

En prévision du recensement qui débutera le 20 janvier et se terminera le 19 février, nous demandons aux résidents de maisons individuelles de s'assurer que leur N° d'adresse est facilement visible de la rue. Si besoin, rendez-le bien visible et si votre N° de plaque n'est pas encore en place, merci de l'inscrire sur un petit carton et de le coller sur votre boîte aux lettres. Ce geste simple permettra aux agents recenseurs d'identifier votre domicile rapidement et sans erreur.

MEDIATHÈQUE

Prochains rendez-vous :

- **Mardi 11 janvier à 11h00** : Temps des bébés.
- **Mercredi 19 janvier à 14h00** : atelier de conversation en italien

Concours photos :

En raison de la situation sanitaire, l'exposition photos et le vote pour le lauréat seront nécessairement repoussés. En conséquence, nous prolongeons la période de dépôt des photos jusqu'au 28 Février 2022.

Photos à déposer sur : concours.photo@meyrie.fr

LE COIN DE L'ÉCOLE

Inscription Ecole

Pour les inscriptions des enfants nés en 2019, nous vous remercions de vous présenter en mairie dès maintenant pour la rentrée 2022/2023.

Un formulaire d'inscription vous sera remis et vous permettra de prendre rendez-vous auprès de l'école pour l'inscription définitive.

Illustration et photographie

Un matin de décembre, la classe de CE1-CE2 de Meyrié, guidée et accompagnée par l'illustratrice Claire Dé, a décoré des fruits et des légumes avec des gommettes, du papier et des autocollants.

Les élèves devaient faire des constructions avec des éléments de dinette de différentes couleurs en y ajoutant des fruits ou légumes décorés.

Ils ont ensuite appris à cadrer pour prendre en photographie leurs œuvres sur fond noir. Une expérience enrichissante et beaucoup appréciée de tous.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

JEUX THEMES

L'équipe de la section Jeux Thèmes du FRJEP avait prévu de tenir sa journée découverte des jeux de société, ouverte au public, le dimanche 30 Janvier 2022 à la salle Prévert. Les conditions sanitaires actuelles étant difficilement compatibles avec un moment convivial, serré.e.s autour d'une table, à manipuler les mêmes pions, cartes et dés, nous avons décidé de l'annuler... :-(Rendez-vous en janvier 2023 !

Nous vous rappelons cependant que vous pouvez toujours venir mettre à l'épreuve votre âme de joueur.se lors de nos soirées jeux, les vendredis soirs (en comité plus restreint). Pour tout renseignement : jeuxthemes.meyrie@gmail.com ou Delphine Coisne au 09 63 56 56 28

PETITES ANNONCES

Vends :

- **Bahut Louis Philippe** en Merisier - 2 portes - 2 tiroirs + 1 petit au milieu -TBE- peut être customisé L140 P5 H85 - prix **250€**

- **Meuble armoire télé** hifi assorti - Portes coulissantes en haut + 2 portes en bas - TBE -L107 P55 H52 - prix **150€**

- **Vitrine** assortie L72 P45 H165 -TBE- prix **150€**

- **Salon cuir** beige bon état :

. 1 canapé 2 places L90 P70 H85 - prix **200€**

. 2 fauteuils assortis L137 P70 H85 -prix **100€**

Ou **250 €** les 3 éléments

- **Sellette** bois marron 2 étagères H110 P27- prix **20€**

- **Lampadaire** pied bois marron chapeau beige prix **20€**

- **Petit meuble** de téléphone bois sombre L48 P32 H92 - prix **15€**

- **Téléphone filaire** grosse touche pour malvoyants prix **25€**

- Congélateur Laden 3 tiroirs - prix **100€**

Contactez le **06 70 82 92 38**

La mairie de Meyrié loue :

- 1 local pour professionnel du secteur médical :

. Surface **12.5 m²** - Loyer **180€ HT** mensuels plus charges

. Emplacement : **Pôle de santé**, Lotissement " Les Noyers "

- 1 local pour activité professionnelle

. Surface **31 m²** - Loyer **270 € HT** mensuels plus charges

. Emplacement : **Centre Village** -1er étage (sans ascenseur)

- 1 local équipé pour des activités de restauration (+ Licence IV si besoin)

. Surface **90 m²** sur 2 niveaux - Loyer **650 € HT** mensuels plus charges

. Emplacement : **Zone d'activité** de Meyrié (D522).

Contactez la Mairie au : **04 74 93 05 75** ou par mail : **mairie@meyrie.fr**

INFORMATIONS UTILES

PERMANENCES EN MAIRIE					PERMANENCES DE LA MÉDIATHÈQUE					
8h30	10h30	11h30	15h30	18h00	10h00	12h00	15h00	16h30	18h00	19h00
Lundi			Mardi						Mardi	
Vendredi					Mercredi			Mercredi		
Samedi					Samedi					

MADAME LE MAIRE
VOUS RECEVRA
SUR RENDEZ-VOUS

<p>Collecte le Mardi matin</p> 	<p>Urgence GAZ 08 00 47 33 33</p> 	<p>Bureau : 0474963220 Astreinte : 0776157770</p> 	<p>NIVOLAS : Mercredi à Samedi : 9h-12h / 14h-18h BOURGOIN JALL. Lundi à Samedi : 8h-11h45 / 14h-18h15</p> 
---	--	---	---

Lutte contre le bruit :



Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Brûlage :



Le Règlement Sanitaire Départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers dont les déchets verts de tonte des pelouses, de taille des haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins.

Le non-respect de cette réglementation expose le contrevenant à une amende de 3e classe pouvant s'élever jusqu'à 450 euros



Les articles doivent être remis au plus tard le 7 de chaque mois en format texte sans aucune mise en page.



MEYRIÉ 38300

07 71 70 08 08

gilles.hector@hecelec.fr
www.hecelec.fr

Electricité - Rénovation
Maison connectée




Commune de rattachement: Villefontaine

Thierry PLANCHAT
510 Les grands Tournants-Meyrié
Voiture: 06 07 59 30 38
Bureau: 04 74 95 57 77
Mail: tplanchat@neuf.fr

- Aéroport
- Gares
- Centres de soins. [*]
- Chimio, dialyse, rayons...[*]
- Rendez-vous médicaux.[*]
- Hôpitaux et cliniques. [*]
- Rééducation. [*]
- Tout transport.
- Etc.

[*] Agrément Sécurité Sociale

PENSEZ À RÉSERVER !